

## EDITO



Une année 2012 riche de son actualité se termine...

Un nouveau livre est ouvert pour l'année 2013, avec de nouvelles pages à écrire...

En cette période propice aux déclarations de bonnes intentions, je vous adresse, à vous tous chers lecteurs et à vos proches, mes plus chaleureux vœux de santé et de bonheur. Je vous souhaite une excellente année 2013, qu'elle vous réserve de belles réussites personnelles.

Lors de la cérémonie des vœux, permettant de mettre également à l'honneur les lauréats de nos concours des maisons fleuries et illuminées, j'ai dressé le bilan de l'année écoulée, mais surtout évoqué nos futurs chantiers.

Pour la commune, j'ai confirmé que nous porterons nos ambitions sur plusieurs axes prioritaires pour l'exercice 2013 :

### **1. Construire les Villas Eden**

La construction des villas Eden est plus que jamais à l'ordre du jour, avec la signature du contrat de vente du terrain juste avant Noël. Les porteurs du projet ont démarré sa commercialisation et annoncent un démarrage imminent des travaux.

Nous avons cru dès le départ à ce concept novateur dans notre région. Notre adhésion au groupement public de gestion permet de donner toutes les garanties sur le bon fonctionnement de cette forme d'accueil des personnes âgées ou handicapées.

On se rapproche du fonctionnement d'une maison de retraite mais à une taille plus humaine avec seulement trois personnes prises en charge intégralement par une famille d'accueil formée, 24 H sur 24 et ceci tout au long de l'année.

Que vous soyez investisseur ou intéressé par le métier d'accueillant familial ou si vous souhaitez simplement devenir locataire, n'hésitez pas à nous contacter ! Nous vous mettrons en relation avec les personnes compétentes pour répondre à vos attentes;

Vous pouvez avoir confiance dans ce projet, qui sortira de terre dans les prochains mois pour permettre à nos aînés de demeurer dans leur village.

### **2. Aménager la voirie définitive du lotissement**

Nous avons aussi la chance de pouvoir accueillir de nouveaux habitants dans notre commune, et plus particulièrement ceux qui construisent leur maison dans le lotissement de la Colline du Hohberg. Au passage, j'en profite pour vous signaler qu'il ne nous reste plus qu'un seul terrain à vendre.

Je remercie tous ces investisseurs pour leur patience avec une voirie provisoire et l'absence de l'éclairage public. Nous avons différé les travaux de la voirie définitive dans l'attente de la construction d'un maximum de maison afin de ne pas endommager les aménagements publics.

Le conseil municipal a validé le devis des travaux de la voirie définitive, qui seront réalisés par l'entreprise Rauscher cet été.

### **3. Réaliser une aire de jeux**

Nous avons également pris l'engagement d'utiliser un des terrains de la dernière tranche du lotissement pour y aménager une aire de jeu, faisant cruellement défaut dans nos différentes opérations précédentes. Je prends l'engagement de faire réaliser ces travaux avant le début des prochaines grandes vacances scolaires.

### **4. Restaurer nos cours d'eau**

Certains diront que c'est pour être à la page, ou par phénomène de mode, mais pour moi, les deux sujets suivants sont indispensables à la préservation de notre nature.

Nous allons avoir prochainement l'autorisation de réaliser les travaux de renaturation de l'Eichel et du Tiefgraben. Nous avons opté pour des opérations utiles de nettoyage et de traitement des berges, d'élagages et de plantations d'arbres...

Ces travaux sont programmés par étape en fonction des saisons sur plusieurs années. Ils devraient démarrer dès cet été. Nous redessinons également le lit de l'Eichel entre les deux ponts pour permettre aux poissons de remonter le cours d'eau même en été à faible débit.

### **5. Mettre en conformité les branchements d'assainissement**

Ce grand nettoyage des cours d'eau est complété par la mise en conformité des branchements d'assainissement avec un engagement financier important de la commune, pour réduire le montant restant à la charge des particuliers.

Si nos dernières négociations aboutissent, et je suis très confiant, nous aurons plus de 99 % des habitations correctement raccordées. Je mesure bien l'effort consenti par les propriétaires concernés, mais je crois que personne ne doit rester au bord du chemin du développement durable, dont nous sommes redevables à nos générations futures.

### **6. Sécuriser le carrefour central**

Enfin, sans transition, j'évoque le grand chantier 2013, à savoir l'aménagement du carrefour central du village.

Les travaux de la rue de la mairie se prolongeront dès la fin de ce printemps vers le futur rond point, qui sera embelli par de nombreux espaces fleuris, voire agrémenté avec une fontaine...

Les réseaux aériens seront enterrés... les poteaux seront déposés pour laisser la place à notre modèle de candélabre en fonte, mais avec un éclairage particulier sur le carrefour. Le parvis de l'église sera mis en valeur avec un aménagement pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite...

Une réunion de concertation sera prochainement organisée pour les riverains, pour recueillir leurs contributions.

Comme à notre habitude, vous serez régulièrement informé de l'évolution de nos chantiers, en totale transparence, dans les colonnes de notre trimestriel bulletin municipal.

Simon SCHMIDT  
Maire de Oermingen

# ETAT-CIVIL

4<sup>ème</sup> trimestre 2012

## Naissances :

### **ZINS Arthur,**

Né le 10 novembre 2012 à Sarreguemines, fils de ZINS Cédric et de DEBES Nathalie, demeurant 1, chemin des Prés.

### **NIOI Lise,**

Née le 16 novembre 2012 à Sarreguemines, fille de NIOI Samuel et de KILLIAN Martine, demeurant 8, rue des Lilas.

### **ZINCK Nina,**

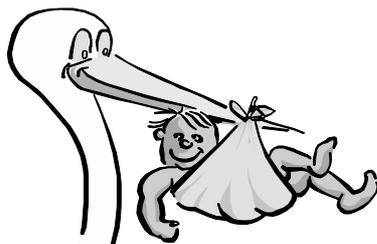
Née le 1<sup>er</sup> décembre 2012 à Schiltigheim, fille de ZINCK David et de BALL Annick, demeurant 4, chemin des Bois.

### **GEHLE Joackim,**

Né le 8 décembre 2012 à Saverne, fils de GEHLE Cedde-Eric et de GUNTHNER Karine, demeurant C2, route de Dehlingen.

### **GUERBADOT Rayley,**

Né le 16 décembre 2012 à Sarreguemines, fils de GUERBADOT Kévin et de GROSS Francisca, demeurant 8, rue des Alliés.



## Décès :

### **Mme KLEIN née GURTNER Marie-Thérèse,**

73 ans,

Décédée le 22 décembre 2012 à Oermingen,

Ayant demeuré 12, rue de Sarre-Union.



## RETROSPECTIVES DE L'ANNEE 2012

Durant l'année 2012, la commune d'Oermingen a enregistré dans les registres de l'état-civil :

- Naissances : 12
- Mariages : 6
- Décès : 12

## LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES...

M. MEYER Raymond

80 ans,  
le 05 janvier 2013



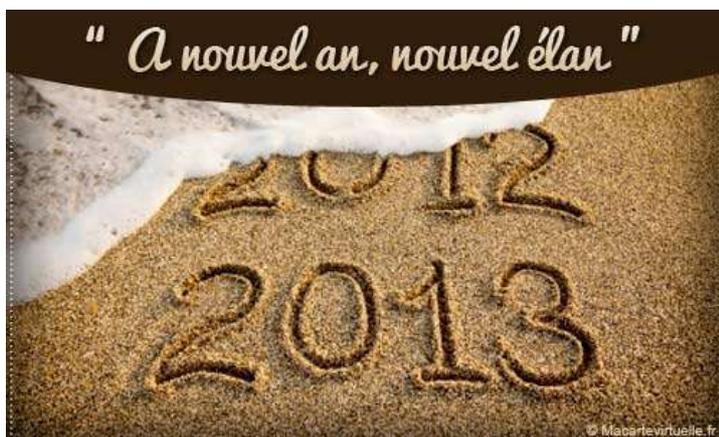
## MOUVEMENTS DE LA POPULATION

### Ont quitté la commune :

Mme KONANZ Danièle	Pour Harskirchen
M. WILBERT Yannick	Pour Sarre-Union

### Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune :

Mme HERTZOG Anny	21, rue des Dahlias
Melle FISCHER Eloïse	9, rue de la Mairie
Melle HAROUAT Christine	18, Cité du personnel
Famille ENSMINGER Rémi	18, rue de Herbitzheim
M. WILHELM Yannick	1, rue de Herbitzheim



*Le maire,*

*Les adjoints,*

*Les membres du conseil  
municipal,*

*Le personnel communal,*

*Vous souhaitent une excellente  
année 2013...*

# Anniversaires



M. MEYER Raymond, 80 ans

JANVIER 2013	
95 ans	Mme Frat née Bellott Armande le 25.01.1918
89 ans	Mme Bauer née Lerbscher Joséphine le 25.01.1924
84 ans	M. Gapp Edmond né le 06.01.1929
81 ans	Mme Altmeyer née Schmitt Mathilde le 10.01.1932
81 ans	M. Guerrero Jean né le 12.01.1932
80 ans	M. Meyer Raymond né le 05.01.1933
78 ans	Mme Schmitt née Jung Alice le 05.01.1935
77 ans	M. Kappes Norbert né le 21.01.1936
75 ans	M. Trimborn Marcel né le 14.01.1938
74 ans	Mme Schmitt née Borner Solange le 12.01.1939
73 ans	Mme Bachmann née Becker Céline le 08.01.1940
71 ans	Mme Kiefer née Murer Hermine le 08.01.1942
71 ans	M. Breuer Fritz né le 19.01.1942
70 ans	M. Lehnert Gilbert né le 17.01.1943

FEVRIER 2013	
91 ans	Mme Weinstein née Weidmann Albertine le 22.02.1922
86 ans	Mme Stutzmann née Bach Emilie le 09.02.1927
82 ans	M. Helmstetter Erwin né le 01.02.1931
82 ans	M. Schmitt Emile né le 03.02.1931
81 ans	M. Nehlig Henri né le 03.02.1932
81 ans	Mme Nehlig née Dahlet Denise le 15.02.1932
80 ans	Mme Guerrero née Mira Yvonne le 08.02.1933
80 ans	Mme Debes née Jung Marie le 23.02.1933
79 ans	M. Dahlet Emile né le 15.02.1934
79 ans	Mme Kappes née Bauer Mathilde le 20.02.1934
78 ans	Mme Weber née Loudig Marie-Antoinette le 24.02.1935
77 ans	Mme Semler née Dorckel Nicole le 12.02.1936
76 ans	Mme Guerlach née Dorckel Georgette le 04.02.1937
75 ans	M. Kolb Robert né le 22.02.1938
74 ans	Mme Forthoffer née Debes Marie le 03.02.1939
72 ans	Mme Bauer née Lehnert Lucie le 13.02.1941
71 ans	Mme Schnepp née Ehrhardt Jeanne le 03.02.1942
70 ans	Mme Reeb née Zint Agnès le 06.02.1943



Mme GUERRERO Yvonne, 80 ans



Mme DEBES Marie, 80 ans

MARS 2013	
92 ans	Mme Lang née Kiefer Lucie le 10.03.1921
85 ans	Mme Dintinger née Semler Albertine le 21.03.1928
81 ans	Mme Ehrhardt née Martzloff Lydia le 28.03.1932
80 ans	M. Weber Pierre né le 03.03.1933
77 ans	Mme Geisler née Kappes Hedwige le 04.03.1936
77 ans	M. Jung Martial né le 14.03.1936
77 ans	Mme Muller née Bour Eugénie le 28.03.1936
75 ans	M. Lehnert Gérard né le 18.03.1938
70 ans	M. Hoffmann Jean-Pierre né le 19.03.1943
70 ans	Mme Bloesing née Bour Isabelle le 21.03.1943

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 NOVEMBRE 2012

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène - DEBES Martial, Adjoints ;  
Mmes MICHELS Katia - ZENSES Christa - MM. FREYMANN Jean-Marie - KAPPES Jean-Marie -  
KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - NEHLIG Christian - SCHMITT Fabien.

Absents excusés : Mme SCHMITT Marie Anne - M. DAHLET Gilbert.

### 1. Examen d'une requête

Monsieur le maire commente la requête émanant de M. HERMANN Jean-Marie visant à obtenir la réduction de l'emprise de l'îlot directionnel situé devant l'entrée du garage de sa maison d'habitation sis 37, rue des Lilas.



Vu la dangerosité des manœuvres à réaliser pour sortir du garage de cette maison en marche arrière, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Répondre favorablement à cette requête,
- Aménager cet îlot directionnel avec des pavés en granit franchissables,
- Poser des réflecteurs pour matérialiser la présence de ces îlots.

### 2. Cession d'un terrain du lotissement

Vu la requête en acquisition de terrain à bâtir au lotissement « La Colline du Hohberg », émanant de Madame SCHORB Nadine, domiciliée à ROSHEIM,

Le conseil municipal autorise la vente du terrain à bâtir suivant :

Lot n° 8, parcelles n° 607 et 611, d'une superficie totale de 9,02 ares au prix de 36.080,- € TTC.

### 3. Cession du terrain pour la construction des maisons « EDEN »

Monsieur le maire présente la demande d'acquisition du terrain sis 23, rue des Alliés à Oermingen, émanant de la société MAISONS EDEN en vue de la construction de deux villas seniors.

Vu l'estimation de la valeur vénale de ce terrain par les Domaines et vu le permis de construire délivré au nom de cette société,

Le conseil municipal, décide de :

- Fixer le prix de cession de l'are à 4.000,- € TTC,
- Autoriser la vente dudit terrain, parcelle n° 46 section 1 d'une superficie de 25,42 ares, au prix total de TTC de 101.680,- €.



#### 4. Fixation des tarifs 2013 de la salle polyvalente

Le conseil municipal adopte les tarifs 2013 du centre socioculturel selon le tableau ci-après :

	2012	2013
<b>TARIFS DE LA GRANDE SALLE</b>		
<b>Fête des membres d'associations locales - Forfait - :</b>	75,00 €	75,00 €
<b>Manifestation des associations avec entrées ou réservations payantes :</b> - Forfait + % sur le prix d'achat des boissons vendues (obligation de présenter la facture du fournisseur)	75,00 € + 10 %	75,00 € + 10 %
<b>Fête de famille privée (banquet) d'Oermingen :</b> - Le week-end : - Pour la location d'une journée uniquement : - Pour la location d'un après-midi (enterrement...) :	225,00 € 150,00 € 75,00 €	225,00 € 150,00 € 75,00 €
<b>Fête de famille ou association, extérieure au village :</b> - Le week-end : - Une journée :	270,00 € 180,00 €	270,00 € 180,00 €
<b>Activité commerciale ou Assemblée Générale :</b> - Sans cuisine - Avec cuisine	150,00 € 200,00 €	150,00 € 200,00 €
<b>TARIFS DE LA SALLE DU SOUS-SOL</b>		
<b>Utilisation associative, publique ou privée :</b> - Le week-end - sans cuisine : - Le week-end - avec cuisine : - Une demie journée - sans cuisine : - Une demie journée - avec cuisine : - Toute journée supplémentaire - sans cuisine : - Toute journée supplémentaire - avec cuisine :	120,00 € 180,00 € 30,00 € 45,00 € 60,00 € 90,00 €	120,00 € 180,00 € 30,00 € 45,00 € 60,00 € 90,00 €
<b>Associations locales :</b> - Fête des membres - sans cuisine - Forfait : - Fête des membres - avec cuisine - Forfait : - Si entrées ou réservations payantes : Forfait + 10 % sur le prix d'achat des boissons vendues (facture à produire)	45,00 € 75,00 € + 10 %	45,00 € 75,00 € + 10 %
<b>LOCATION DU MOBILIER DE LA SALLE</b>		
- Table avec 6 chaises	4,50 €	4,50 €
- Table seule	3,00 €	3,00 €
- Lot de 6 chaises	2,25 €	2,25 €

Chaque association membre de l'Inter-Association (IAO) bénéficie d'une gratuité par an.

## 5. Fixation des tarifs, redevances et loyers 2013

Le conseil municipal adopte le tableau des tarifs 2013 suivant :

	2012	2013
<b>A) PRODUITS FISCAUX :</b>		
- Taxe des emplacements publicitaires fixes	15.00	15.00
- Taxe sur l'électricité	4,00 %	4,00 %
- Taxe d'Aménagement	2,00 %	2,00 %
<b>B) REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS</b>		
- Redevance d'assainissement par m <sup>3</sup> HT	2.00	2.10
- Redevance de l'eau par m <sup>3</sup> HT	0.90	0.90
- Forfait semestriel HT de branchement eau	15.00	15.00
<b>C) PRODUITS DE LOCATIONS, CONCESSIONS</b>		
- Loyer 26, rue du Stade Mme GRUMBACH G.	5.628,00	Application de l'indice de référence du logement
- Loyer 24, rue du Stade Mme KLEIN J.	5.550,00	
- Loyer anc. gare 2 <sup>ème</sup> étage M. BOOS L.	3.054,00	
- Loyer anc. gare 1 <sup>er</sup> étage Mme HAOUHAMD D.	4.560,00	
- Loyer garage de l'ancienne poste Ets LZ Bâtiment	1.254,00	
- Loyer jardin de l'ancienne poste M. MULLER J.L.	50.00	50.00
- Loyer terrains du Haehnenberg M. KIEFER J.L.	16.07	16.07
- Loyer terrains du Volgelgesang M. KIEFER B.	30.15	30.15
- Loyer terrains de la Klein Nachweid M. JOB B.	13.79	13.79
- Loyer terrains de la Strohwiess M. PAUL C.	4.39	4,39
- Loyer terrains de Tiefbrunnenlach M. LOHMANN Ch.	27.60	27.60
- Loyer terrains en parcelle 20 M. UNGERER R.	82.00	82.00
- Concession de passage en forêt M. KELLER R.	53.10	47.00
- Concession de 15 ans pour une tombe simple	76.00	76.00
- Concession de 30 ans pour une tombe simple	152.00	152.00
- Concession de 15 ans pour une tombe double	152.00	152.00
- Concession de 30 ans pour une tombe double	304.00	304.00
- Concession perpétuelle pour une tombe simple	456.00	456.00
- Concession perpétuelle pour une tombe double	912.00	912.00
- Columbarium concession 15 ans	912.00	912.00
- Columbarium concession perpétuelle	1 824.00	1 824.00
<b>D) DROITS DIVERS</b>		
- Emplacement pour manège (exonération pour la kirb)	45.00	45.00
- Forfait annuel de stationnement	45.00	45.00
- Redevance pour occupation des sols EDF	189.00	Indice du coût de la construction
- Redevance pour occupation des sols France Télécom	656.54	
- Location de la tonne à lisier par demi-journée	30.00	40.00

	2012	2013
<b>E) FORFAIT ET REDEVANCE DE BRANCHEMENT</b>		
- Forfait TTC de branchement A.E.P.	1 260.00	1 260.00
- Redevance TTC de branchement assainissement	1 100.00	1 100.00
<b>F) PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE</b>		
- Stère de CHENE l'unité TTC	45.00	47.00
- Stère de HETRE l'unité TTC	47.00	49.00
- Stère de CHARME l'unité TTC	47.00	49.00
- BIL le m <sup>3</sup> TTC	42.00	44.00
<b>G) PRODUIT DES CHASSES</b>		
- Lot n° 1 : WAECHTER Marc	1.700,00	1.700,00
- Lot n° 2 : KELHETTER René	7.825,00	7.825,00
- Lot n° 3 : KELLER Richard	11.300,00	11.300,00
- Chasse réservée du Strohnhof (KELHETTER)	2.376,48	2.376,48
- Chasse réservée du Lutterbach (GRAFF)	19,19	19,19
- Chasse réservée du Langenwald (MAIER)	52,99	52,99
<b>H) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE</b>		
- Carte de lecteur « Livres » pour un Adulte	3.00	3.00
- Carte de lecteur « Livres + CD + DVD » pour un Adulte	10.00	10.00
- Carte de lecteur « Livres » pour un Enfant (-16 ans)	Gratuit	Gratuit
- Carte de lecteur « Livres + CD + DVD » pour un Enfant	5.00	5.00
- Amende pour retard de restitution	15.00	15.00
- Caution pour les saisonniers	15.00	15.00
<b>I) ACCUEIL PERISCOLAIRE « Les Ecureuils »</b>		
- Prix du repas	4.15	4.35
- Prix de référence de l'heure d'accueil	1.00	1.00

## 6. Déconnexions des fosses septiques

Monsieur le maire rappelle les orientations du projet de déconnexion des fosses septiques et de mise en conformité de 21 branchements particuliers au réseau d'assainissement, élaboré par les services du SDEA après enquête domiciliaire.

Suite à la procédure d'appel d'offres, l'entreprise KARCHER a été déclarée attributaire du marché à bons de commande.

Chaque immeuble a fait l'objet d'un devis quantitatif et estimatif, permettant de finaliser les avenants à la convention arrêtant le plan de financement définitif.

Le conseil municipal décide de :

- Adopter les devis pour un montant total prévisionnel de 165.431,94 € TTC ;
- Adopter le tableau définitif de financement sur les bases suivantes :
  - Subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse de 35 %,
  - Subvention du Conseil général du Bas-Rhin de 30 %,
  - Subvention de la Commune :
    - Prise en charge de la mise en place des regards ;
    - Prise en charge du coût forfaitaire des travaux de vidange et de percement de la fosse ;
  - Participation du propriétaire fixée à 30 % du montant HT des travaux hors vidange de fosse et pose de regard.

## 7. Adoption de devis

Vu le taux de réservation des emplacements actuellement disponibles,

Le conseil municipal décide d'adopter le devis de la société GRANIMOND de Saint-Avold, pour un montant HT de 5.179,69 €.

Cette offre comprend la fourniture, la pose et l'aménagement d'un nouveau columbarium « Prestige 5 familles » au cimetière communal.

Les travaux de terrassement sont pris en charge par les agents communaux.

Le fournisseur offre à la commune un bandeau en granit.



## 8. Travaux au presbytère protestant

Considérant la demande de participation financière formulée par le conseil presbytéral de la paroisse protestante pour des travaux portant rénovation intérieure et réfection de la terrasse du presbytère protestant à Herbitzheim,

Le conseil municipal décide de verser une participation financière de 10 % du montant des travaux réalisés sur ce bâtiment, soit une somme de 753,01 €.

Le montant total des travaux est estimé à 7.530,14 € TTC.

## 9. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation matérielle de la fête des aînés,
- Installation du défibrillateur à l'extérieur sous la mairie,



- Modification sur le calendrier des fêtes 2013 de la date de la kermesse protestante fixée au dimanche 17 mars 2013,
- Remise des clés de la salle polyvalente louée pour le week-end à partir du vendredi soir à 20 heures,
- Réservation de la salle à privilégier les samedis soirs pour éviter les nuisances sonores en semaine,
- Publication des dates de battues de chasse à anticiper dans la presse locale afin de sensibiliser les usagers de la forêt sur les dangers encourus,
- Sensibiliser les coureurs sur les risques d'accident lors des battues de chasse...



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 DECEMBRE 2012

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène - DEBES Martial, Adjoints ;  
Mmes SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. DAHLET Gilbert - FREYMANN Jean-Marie -  
KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - NEHLIG Christian - SCHMITT  
Fabien.

Absent excusé : Mme MICHELS Katia ayant donné pouvoir à M. Jean-Marie KAPPES.

### 1. Orientations budgétaires 2013

Le Conseil Municipal fixe les priorités suivantes pour l'année 2013 et sollicite leur inscription au budget primitif :

- Aménagement de la rue de la Mairie et du carrefour central,
- Implantation de ralentisseurs dans la rue des Lilas,
- Mise en enrobé de l'impasse de l'Eichel (à partir de la rue de la Fontaine),
- Construction d'une longrine autour de l'aire de retournement de la rue du Moulin,
- Remise en peinture de la signalisation routière horizontale,
- Aménagement d'une rampe d'accès handicapé à l'école primaire,
- Sécurisation de l'escalier extérieur (coté rue du Stade) de l'école primaire,
- Réfection et raccordement des gouttières de l'école maternelle sur les eaux pluviales,
- Installation de stores vénitiens dans les salles de classe de la maternelle,
- Remplacement des fenêtres du sous-sol de l'école maternelle,
- Création d'une aire de jeux au lotissement,
- Réalisation des travaux de renaturation de l'Eichel,
- Mise en service de l'éclairage public au lotissement de la "Colline du Hohberg" et aménagement de la voirie définitive (Budget annexe),
- Pose d'une main courante pour accéder à la boîte aux lettres à coté de la mairie...

### 2. Aménagement de la voirie définitive du lotissement « La Colline du Hohberg »

Monsieur le maire rappelle que le marché des travaux de viabilisation du lotissement « La Colline du Hohberg » a été confié à l'entreprise RAUSCHER d'Adamswiller, qui a réalisé la voirie provisoire.

L'aménagement de la voirie définitive sera exécuté dans les conditions prévues par la tranche conditionnelle actualisée dudit marché.



Considérant l'attribution du marché des travaux de viabilisation du lotissement « La Colline du Hohberg » à l'entreprise RAUSCHER de Adamswiller,

Le Conseil Municipal décide de :

- Lancer les travaux d'aménagement de la voirie définitive,
- Retenir le montant actualisé de la tranche conditionnelle arrêté à 148.006,94 € HT.

### 3. Aménagement du carrefour central

Monsieur le maire présente une nouvelle esquisse du projet d'aménagement de la rue de la Mairie et du carrefour central, précisant les emplacements des arrêts bus et des espaces verts.

La version définitive du projet technique de ces travaux ainsi que leur coût estimatif sont en cours de finalisation par la maîtrise d'œuvre, en concertation avec la municipalité et les services du conseil général.



Les plans des travaux d'enfouissements des réseaux secs ont déjà été validés par les gestionnaires des réseaux.

Dès validation définitive du dossier, une réunion de présentation aux riverains sera organisée au courant de ce mois.

### 4. Constitution d'une servitude de passage

Monsieur le maire expose que les immeubles sis 31 et 33, rue du Moulin à Oermingen ne sont pas encore raccordés au réseau public de collecte des eaux usées de la Commune.

Des travaux de mise en conformité s'imposent donc pour les propriétaires conformément au code de la santé publique.

Dans le cadre d'un programme de mise en conformité des installations d'assainissement des particuliers, la Commune assure la

maîtrise d'ouvrage des travaux, tant en domaine public qu'en domaine privé, qui englobe la pose de réseaux et d'une station de refoulement.

Après avoir pris connaissance du tracé des canalisations d'assainissement sur leurs parcelles, les propriétaires reconnaissent à la Commune le droit d'établir à demeure lesdites canalisations et installations.

Ces servitudes feront l'objet d'une inscription au livre foncier.

Le conseil municipal décide d'adopter les dispositions de l'acte administratif de constitution de servitude foncière pour la pose de réseaux et d'installation d'assainissement permettant le raccordement des immeubles sis 31 et 33, rue du Moulin au réseau public d'eaux usées.

Cet acte sera présenté à la signature des deux propriétaires concernés.

### 5. Transfert de compétences au Pays de Sarre-Union

Le Maire informe le conseil municipal de la délibération prise par le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union le 19 novembre 2012 sur le principe du transfert à la Communauté de Communes de certaines compétences.

Le Conseil Municipal :

- Approuve la proposition de la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union,
- Décide de transférer à la Communauté de Communes les compétences :
  - ✓ « Action de soutien financier aux investissements en faveur des entreprises intermédiaires exerçant des activités de transformation et de commercialisation du secteur agricole » ;
  - ✓ « Réalisation et dépôt de dossier de Zone de Développement Eolien sur le territoire intercommunal ».

## 6. Dispositif d'aide à l'habitat ancien

Monsieur le maire commente le dispositif d'aide à l'habitat ancien permettant aux propriétaires de bénéficier d'aides financières de la commune et du conseil général.

Les bâtiments subventionnés sont les immeubles d'habitation construits avant 1900 et repérés conjointement par la commune et le Département.

Les travaux subventionnés doivent préalablement être prescrits soit par l'opérateur de suivi animation, soit par un architecte conseil. Ils doivent être obligatoirement réalisés par des entreprises.

Pourront bénéficier de la subvention :

- les propriétaires occupants dont les ressources sont inférieurs à 120 % du plafond majoré de l'Agence Nationale de l'Habitat,

- les propriétaires bailleurs dont les logements sont conventionnés (Anah, PLS, PLAI, PLUS),
- les communes pour leurs logements conventionnés ou leurs bâtiments publics.

Le plafond de la subvention est fixé à 3 500 €.

Le dossier de demande de subvention doit être déposé, avant le commencement des travaux, au Conseil Général du Bas-Rhin et à la Commune.

Le conseil municipal décide de :

- Adopter ces dispositions financières pour les immeubles d'habitation construits avant 1900,
- Autoriser Monsieur le maire à signer la convention de partenariat, au titre du PIG Rénov'Habitat 67 et de la valorisation du patrimoine alsacien, avec le président du Conseil général du Bas-Rhin.

Les travaux financés et les modalités de calcul de la subvention sont les suivants :

Nature des travaux	Aide de la Commune	Aide du Département
Les peintures	3,81 € / m <sup>2</sup>	2,30 € / m <sup>2</sup>
Crépissage et la couverture	3,81 € / m <sup>2</sup>	3,10 € / m <sup>2</sup>
Fenêtres	38,50 € par unité	38,50 € par unité
Paire de volets	38,50 € par paire	38,50 € par paire
Porte extérieure	77,00 € par unité	77,00 € par unité
Réfection des éléments en pierre de taille	15 % du coût	15 % du coût

## 7. Aide à la valorisation du patrimoine bâti

Le conseil municipal décide de verser à M. HAURY Helmuth une aide financière de 3,81 € par m<sup>2</sup> de toiture visible de la voirie publique,

soit 243,84 €,

pour les travaux de rénovation de la toiture de sa maison sis 35, rue de Sarre-Union.



## Divers

### ▪ Organisation de la fête des Aînés

La fête des aînés ayant lieu le dimanche 16 décembre 2012, les élus sont invités à participer aux travaux préparatoires et assurer le service.

### ▪ Animation de la fête des aînés

Le conseil municipal décide de verser une somme de 250,- € à l'orchestre FA SI LA DANSER, pour l'animation de la fête des aînés.

### ▪ Jury des maisons illuminées

Le jury des maisons illuminées passera dans les rues du village le jeudi 27 décembre pour arrêter le classement du concours 2012.

### ▪ Autres divers

Les points suivants sont évoqués :

- Réparer l'éclairage de la rue des Dahlias,
- Rappeler l'interdiction d'utiliser des chaussures à crampons sur le city stade,
- Interdire de fumer à l'intérieur des abris bus et installer des cendriers à proximité,
- Rappeler que l'utilisation de la buvette du complexe sportif est réservée aux seuls membres du football club,
- Adapter l'éclairage du city stade et du terrain de pétanque,
- Organiser des formations à l'utilisation d'un défibrillateur...

## LES INFOS DU PERISCOLAIRE

Photos prises lors de notre sortie en août 2012 à Saverne au Château du Haut-Barr avec le péricolaire de Keskastel. Les enfants ont participé aux activités et jeux médiévaux puis ils ont assisté au spectacle équestre.

### \* Nouvelle venue au Péricolaire :

Suite à la fin du contrat de l'ancienne animatrice Séverine, nous avons le plaisir d'accueillir Claire la nouvelle animatrice. C'est une ancienne stagiaire du péricolaire que les enfants connaissent déjà.



### \* Programme des vacances d'hiver :

Thème de la 1<sup>ère</sup> semaine : les 5 sens avec une sortie cinéma.

Thème de la 2<sup>ème</sup> semaine : le monde des dinosaures avec une sortie à Bobo le Dino.

Les enfants ont adoré la sortie de Novembre à Bobo le Dino et après avoir voté pour le choix des sorties, ils ont à nouveau choisi celle-ci.

## Classement des maisons illuminées 2012

### Maisons illuminées 2012 avec jardin

#### Hors concours :

BOURDIN Louis  
BOURDIN Michel

Nom Prénom	Clt	Prix
DEHLINGER Raphaël	1	75
KIEFER Benoît	2	75
HOFFMANN Jean Pierre	3	75
DMANN Gilbert	4	60
EBERHARDT Albert		60
FERSING Léon	6	45
DEHLINGER Gaston		45
GAPP Michel	8	30
DAHLET Gilbert	9	30
ORDITZ Jean-Marie		30
LEISMANN Bernard	E	20
LERBSCHER Patrick		20
FELT Lucien		20
WINKLER Gabriel		20

### Maisons illuminées 2012 sans jardin

#### Hors concours :

KIRSCH Jean Paul  
LAMBERT Lucien

Nom Prénom	Clt	Prix
EHRHARDT Manuel	1	75
KIEFER Caroline	2	75
MULLER Pascal	3	75
BACH René	4	60
ICHOUZA Guy		60
HENGEL Chantal	6	45
DEHLINGER Louise	7	45
KAPPES Norbert		45
REINBOLD Denise	9	30
KLEIN Jeanine	10	30



## DES FAITS MARQUANTS du dernier trimestre 2012...

### Une guerre sur tapis vert...

Samedi 03 novembre 2012

Branle-bas de combats dans la salle polyvalente à l'occasion du 10<sup>ème</sup> tournoi de Warhammer, qui réunit 26 joueurs de la région autour des tables transformées en champs de bataille recouvert de feutrine verte.

Les combattants positionnent leurs troupes dans des décors mis à disposition par l'équipe des « Hordes de l'Est » et se livrent bataille pendant toute la journée.

Les figurines futuristes s'affrontent au rythme des jets de dés et se déplacent en fonction des choix digne de stratèges militaires... sous la vigilance d'un arbitre issu du sérail !



### Une visite préfectorale...

Jeudi 08 novembre 2012

De passage dans notre localité, le nouveau sous-préfet de Saverne, Monsieur BREYTON Bernard, visite l'accueil périscolaire et l'atelier de jus de fruits, avant de se rendre dans la Cité pour apprécier de visu l'urgence de la rénovation des plus vétustes bâtiments...

Cette rencontre avec les élus permet non seulement de présenter la commune, mais aussi d'interpeller le représentant de l'Etat sur le devenir de ces logements...

L'annonce ministérielle portant abandon du projet de construction du centre de détention est longuement évoquée, mais reste sans réponse...



### Une nouvelle présidence à l'école...

Jeudi 08 novembre 2012

A chacun son tour au niveau de la présidence de l'école intercommunale de musique... Monsieur Théo FEUERSTOSS, maire de Keskastel, accepte de prendre la relève pour présider aux destinées de cette école, qui accueille actuellement 68 élèves.

Les contributions financières des trois communes permettent de réduire de manière conséquente le coût mis à la charge des parents. Nous relevons que 19 élèves sont issus de notre commune.



### **Une sobre commémoration...**

Dimanche 11 novembre 2012

La loi a élargi la portée du 11 novembre à l'ensemble des morts pour la France, tout en conservant les autres journées nationales commémoratives.

Le 11 novembre 1918 à 11 H., les clairons sonnaient le cessez-le-feu tout au long de la ligne de front, mettant fin à quatre années d'une terrible guerre.

C'est le sens de la commémoration au monument aux morts, animée par la musique municipale, en présence des sapeurs, des élus, des représentants de la FNACA, des associations et de la société civile... avant de partager le verre de l'amitié...



### **Une ripaille de cochonnailles...**

Dimanche 11 novembre 2012

Nos aînés avaient l'habitude de tuer le cochon et confectionner divers plats, aujourd'hui quasiment inconnus des plus jeunes. La moyenne d'âge des ripailleurs présents dans la salle confirme hélas cette évolution.

Pourtant les footballeurs ont mis les petits plats dans les grands pour servir un gargantuesque enchaînement de plats. Un deuxième menu est proposé aux personnes préférant un contenu plus classique que les nombreux passages de plats de cochonnailles.

Exécutés au rythme de Fa Si La Danser, quelques pas de danse facilitent la digestion ...



### **Une harmonie en fête...**

Samedi 17 novembre 2012

Souvent le soixantième printemps marque le début de la retraite... Mais ceci n'est nullement le cas pour nos amis les musiciens, qui sous la baguette de leur chef de musique et président, fêtent leur 60<sup>ème</sup> anniversaire...

La sainte Cécile rassemble tous les ans, sans fausse note, les musiciens et les membres de leur famille pour des festivités se prolongeant jusque tard dans la nuit...

La salle polyvalente a servi de décors à ces festivités marquées par la remise de plusieurs distinctions, notamment à Messieurs Denis SADLER et Raymond Klein.



### **Une bibliothèque aux portes ouvertes...**

Dimanche 18 novembre 2012

Opération séduction menée par les bénévoles de la bibliothèque, qui ouvrent leur porte à l'occasion du 5<sup>ème</sup> anniversaire de la création de cet espace culturel.

Cette initiative permet d'enregistrer de nouveaux adhérents impressionnés par la diversité de l'offre de CD, DVD, livres et autres revues...

Une exposition "Jardiner Autrement" a retenu l'attention des visiteurs ainsi que l'exposition de photo retraçant la jeune histoire de notre bibliothèque municipale...

N'hésitez surtout pas à franchir le pas de leur porte !



### **Une générosité pour les plus démunis...**

Samedi 24 novembre 2012

Une petite part de vos courses pour sauver une famille. En donnant vos dons à la Banque alimentaire, vous contribuez à la distribution de repas aux gens démunis.

Cet appel à la générosité est entendu par de nombreuses personnes, qui viennent déposer des paquets de pâtes, des conserves, des produits de première nécessité, des dosettes de café, etc...

D'autres font des dons en espèce ou déposent leurs colis dans un autre point de collecte. L'essentiel est de participer à cet élan de solidarité...



### **Une recherche du chevalier perdu...**

Samedi 24 novembre 2012

Se munir d'un lampion et partir à la recherche du cavalier Saint Martin et son cheval pour le ramener à bon port...

L'enthousiasme des enfants est manifeste pour ce périple à travers les rues du village en écoutant la conteuse raconter des histoires...

De retour sur la place de Bersac, où les "bredele" les attendent, les enfants se réchauffent avec du jus de pomme chaud et leurs parents s'abreuvent de l'incontournable vin chaud... avec modération...



### **Une découverte des « étoiles »...**

Dimanche 02 décembre 2012

L'exposition d'étoiles et de lumières a ravi les visiteurs ayant courageusement défié les routes enneigées pour rejoindre le lycée et son marché de Noël.

Plus de 1000 "maennele", petit bonhomme en pâte briochée consommé pendant la période de l'aveugement, sont confectionnés par les élèves et mis à la vente ainsi que de nombreuses réalisations émanant de leurs différents ateliers internes de bricolage.

Les autres stands ne vendaient que des objets réalisés artisanalement.

Le spectacle du chemin de lumière a illuminé le cœur des spectateurs...



### **Une assemblée de coureurs...**

Samedi 08 décembre 2012

Arrivés au pas de course pour être à l'heure, mais sans tenir compte du chronomètre, les coureurs de l'Eichelthal ont marqué une pause pour tenir leur émouvante assemblée générale.

Le bilan sportif de ses membres permet à ce club de rayonner au-delà de nos frontières locales en montant sur le podium de nombreuses courses régionales.

Qui n'a pas encore croisé, sur nos chemins forestiers ou dans les rues du village, ces adeptes de la course à pied, avec leur tenue fluorescente, qui s'entraînent inlassablement pour leur simple plaisir ou pour faire un résultat ?



### **Une amicale festive...**

Samedi 08 décembre 2012

Sapeurs pompiers actifs et retraités, accompagnés de leur conjoint, ont pris rendez-vous dans la salle communale pour fêter leur patronne, la sainte Barbe, en présence des municipalités des deux communes de Herbitzheim et Oermingen.

La soirée est émaillée par la remise de la médaille d'or pour 30 années de service au Major honoraire BACH René et de cinq diplômes de formation.

Ils ont mis le feu toute la soirée pour renforcer leur indispensable esprit de corps.



### Une fête des aînés...

Dimanche 16 décembre 2012

Il est de tradition que les élus et leur conjoint se plient en quatre pour se mettre au service de leurs invités, leur offrir un succulent repas dans une ambiance conviviale.

Ils ont été très honorés d'accueillir les doyens du village, Mme KLEIN Françoise, 98 ans, et M. ANGLADE Marcel, 90 ans, qui ont trouvé la force et eu la gentillesse de rejoindre l'assemblée des aînés.

Les papilles gustatives ont apprécié la crème Dubarry, le tartare aux deux saumons, le Suprême de pintade et ses légumes, le passage du berger, le crumble de pommes et enfin la bûche de Noël... sans compter les doux breuvages...



### Une visite illuminée...

Jeudi 27 décembre 2012

Même si le nombre des maisons illuminées a diminué au cours des dernières années, la qualité des réalisations a impressionné les membres du jury composé paritairement d'élus locaux et de membres du conseil municipal de Silzthiem.

Fidèle des fidèles, le plus titré des lauréats a accueilli cette délégation armé d'une louche pour servir un succulent vin chaud.

Les maisons décorées d'une seule couleur ont le mieux tiré leur épingle du jeu et se retrouvent majoritairement dans le haut du classement.



### Une rencontre arboricole...

Vendredi 11 janvier 2013

Récemment récompensé par le trophée du dynamisme 2012, le président de l'association arboricole a convoqué ses membres à l'annuelle assemblée générale.

Fort de ses 130 cotisants, riche de son équipe dévouée à l'atelier de jus de fruits, entourée par des formateurs expérimentés, cette association affiche une dynamique certaine et envisage plus que jamais la création d'un verger école. Affaire à suivre...

Elle contribue activement à la valorisation de nos fruits et à l'entretien de nos traditionnels vergers.



## Une odeur de sapins enfumés...

Samedi 12 janvier 2013

La grisaille hivernale, annonciatrice de flocons de neige, n'a pas empêché le bon brulage des sapins de Noël aux abords de l'ancien stade, sous la surveillance d'une délégation de sapeurs pompiers.

Cette crémation de sapins est organisée pour la troisième fois par les parents d'élèves de l'école élémentaire, qui confectionnent pour l'occasion d'excellents gâteaux de Noël. Même le ramassage à domicile était prévu par les organisateurs.

L'odeur des pins en feu se mêlent aux bonnes senteurs du vin chaud et du jus de pomme chaud...



## DES AIDES POUR LA RENOVATION DE VOS MAISONS...

Si votre maison est construite depuis plus de 25 ans, vous pouvez bénéficier d'une aide de la commune pour la rénovation des façades et des toitures visibles de la voirie publique !

Si votre maison a été construite avant 1900, vous pouvez bénéficier d'aides cumulées de la commune et du conseil général pour tous les travaux de rénovation extérieure !

Les travaux financés et les modalités de calcul de la subvention sont les suivants :

Nature des travaux	Maison de + de 25 ans	Maison construite avant 1900	
	Commune	Commune	Département
Les peintures	3,81 € / m <sup>2</sup>	3,81 € / m <sup>2</sup>	2,30 € / m <sup>2</sup>
Crépissage et la couverture	3,81 € / m <sup>2</sup>	3,81 € / m <sup>2</sup>	3,10 € / m <sup>2</sup>
Fenêtres	---	38,50 € par unité	38,50 € par unité
Paire de volets	---	38,50 € par paire	38,50 € par paire
Porte extérieure	---	77,00 € par unité	77,00 € par unité
Réfection des pierres de taille	---	15 % du coût	15 % du coût
Prescription des travaux	Non	Oui (par un opérateur de suivi ou un architecte conseil)	
Conditions de ressources	Non	Oui (120 % du plafond majoré de l'Agence Nationale de l'Habitat)	
Montant maximum des aides	952,81 €	3.500,- €	

**Important : La demande de subvention doit être déposée, avant le commencement des travaux, à la mairie.**

Le détail des conditions d'attribution et les formulaires de demande de ces aides financières sont disponibles en mairie. N'hésitez pas à vous renseigner...

## LES ANIMATIONS CULTURELLES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE...

L'équipe des bénévoles qui anime la bibliothèque municipale a proposé plusieurs manifestations au cours du dernier trimestre de l'année 2012.

Une exposition sur les fruits et le jardinage s'est tenue dans les locaux de la bibliothèque au mois de novembre.

Organisée par les animateurs bénévoles de la structure, en partenariat avec le CG67 et la bibliothèque départementale, elle a servi de support à des animations où les enfants du village ont été conviés à participer à des ateliers de découvertes des légumes et fruits de nos jardins, et comment les cultiver et les utiliser en cuisine.



Dans le cadre de l'animation kamishibai, Sabine et Fanny ont invité les enfants de la maternelle à une matinée de contes et de voyages dans les mondes imaginaires du théâtre japonais.

**Pour infos** : sachez que la bibliothèque ouvre ses portes en janvier aux heures habituelles.

Du 15 janvier au 27 février 2013 : Exposition à la bibliothèque sur les insectes « Les petites bêtes »

Paul Nüsslein, adjoint au maire.



## LA FIN DES ARBRES MALADES...



Les services techniques du conseil général du Bas-Rhin ont décidé l'abattage de quelques arbres en bordure de la route départementale de Dehlingen...

Cette opération a été motivée par leur mauvais état sanitaire, vérifié par un organisme indépendant agréé, qui a diagnostiqué un dépérissement irréversible.

Leurs branches mortes risquaient de tomber sur la chaussée...

## LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE...

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

### Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- Chaudières, chauffe-eau, poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes / pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

### La grande majorité des intoxications a lieu au domicile. Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, des séquelles à vie voire le décès.

**Comment éviter les intoxications ?** Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde.

Les bons gestes de prévention sont :

- Avant chaque hiver, faites intervenir un professionnel pour contrôler vos installations, vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, inserts, poêles et vos conduits de fumée par ramonage mécanique,
- Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :
  - Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid,
  - N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



### Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion, en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc...



### Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas :

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2. **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
3. **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
4. **Appelez les secours** (18 : Sapeurs-Pompiers ou 15 : Samu)
5. **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.

## UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR LE FORAGE DE LA CITE...

Pour pouvoir être reconnu et déclaré d'utilité publique, le forage d'eau potable du "Krummrech" (Cité) doit faire l'objet d'une enquête publique, qui se déroulera dans les prochaines semaines.

Le rapport de l'hydrogéologue agréé liste les prescriptions suivantes applicables dans le périmètre de protection rapprochée :

*"Toute intervention humaine ou toute construction ou installation souterraine à une profondeur supérieure à 50 mètres par rapport au niveau du sol est interdite hormis la réalisation de captage d'eau destinée à la consommation humaine de collectivités ou d'ouvrage de surveillance de l'aquifère capté.*

### 1. Les activités interdites :

- 1.1. *La création de captages et ouvrages non utilisés pour la production publique d'eau destinée à la consommation humaine ou pour la surveillance de l'aquifère capté, de plus de 50 m de profondeur.*
- 1.2. *La réalisation de forages ou installations de géothermie, avec prélèvement d'eau ou pose de sonde verticales, de plus de 50 m de profondeur.*

### 2. Les activités réglementées :

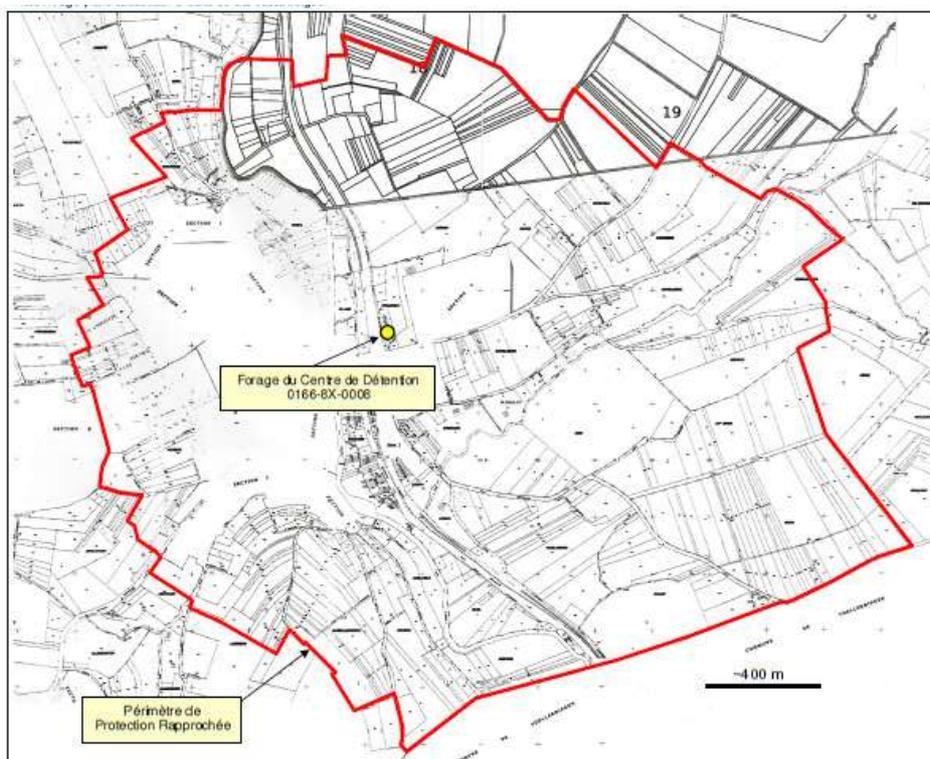
- 2.1. *Tout forage ou mise en exploitation d'un captage d'eau destinée à la consommation humaine publique et ne présentant pas d'incidence par rapport au captage existant, ainsi que tout ouvrage de surveillance de l'aquifère capté, devra faire l'objet d'une autorisation délivrée par le Préfet du Bas-Rhin après avis d'un hydrogéologue agréé. Il sera réalisé dans les règles de l'art et muni d'une fermeture cadernassée et étanche*
- 2.2. *Les captages et sondages de plus de 50 m de profondeur existants à la date de signature du présent arrêté, devront être recensés et sécurisés : mise aux normes réglementaires afin de ne pas créer un point de contamination des eaux souterraines ou condamnés dans les règles de l'art".*

La période de l'enquête publique vous sera communiquée par affichage et publication dans la presse.

Le dossier sera déposé et consultable en mairie.

N'hésitez pas à venir vous renseigner...

Vous pourrez également rencontrer le commissaire enquêteur, qui tiendra des permanences et sera à votre disposition pour recueillir vos contributions et remarques...



## EVALUATION DE LA REDUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC...

Dans l'édition de notre bulletin municipal du mois de juillet, nous avons annoncé une expérimentation visant à réduire notre consommation d'énergie électrique :

- Eteindre l'éclairage de nos bâtiments publics à partir de minuit,
- Tester l'extinction d'une lampe sur deux dans la dernière tranche de la rue des Lilas.

Après une première période de test, nous souhaitons recueillir votre avis et plus particulièrement celui des usagers de ce quartier...

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques par tout moyen à votre convenance ; oralement, par courrier ou par mail...

En fonction de vos réactions, nous poursuivrons notre effort par les mesures suivantes :

- Extinction de l'éclairage de la rue de Sarralbe (du lotissement vers le terrain de tennis) avec l'installation de détecteurs de passage permettant d'éclairer temporairement ce tronçon,
- Extinction d'un candélabre sur deux, à partir de minuit, dans la rue de la mairie...

Nous pouvons ensemble œuvrer pour le bien être de la nature, diminuer le coût de l'énergie tout en conservant un niveau d'éclairage suffisant et sécurisant dans les rues de notre village.

## DIMANCHE 07 AVRIL 2013... REFERENDUM EN ALSACE...

La question suivante devrait être posée lors du référendum prévue le dimanche 07 avril 2013 :

**"Approuvez-vous le projet de création d'une Collectivité Territoriale d'Alsace par fusion du Conseil Régional d'Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin et du Conseil Général du Haut-Rhin ?"**



Extrait du document qui sera probablement envoyé aux alsaciens :

### La Collectivité Territoriale d'Alsace : **unité, efficacité et proximité pour l'Alsace !**

En créant la Collectivité Territoriale d'Alsace, c'est à une question qui nous engage pour aujourd'hui et pour les décennies à venir que nous avons à répondre : voulons-nous organiser l'Alsace d'une manière plus optimale et plus efficace ? **L'organisation que nous proposons de mettre en place, et qui devra être confirmée par le Parlement, reposera sur les principes suivants :**

**SIMPLIFICATION ET TRANSPARENCE.** Le système actuel est trop complexe. Personne ne sait qui fait quoi. En remplaçant trois collectivités par une seule, nous gagnons en simplicité et nous offrons à nos concitoyens plus de transparence et de lisibilité.

**EFFICACITÉ ET ÉCONOMIE.** La future Collectivité est aussi une réponse à la crise. Elle permet-

tra de réaliser des économies de fonctionnement, d'éviter la concurrence entre les collectivités, de simplifier les prises de décision et les circuits administratifs. En un mot, il s'agit de nous réunir pour être plus efficaces et plus performants ensemble.

**RENFORCER L'ALSACE.** La Collectivité nouvelle permettra de renforcer l'Alsace par une décentralisation plus aboutie et exemplaire dans le pays. Nous agirons dans la proximité avec tous les territoires. Nous renforcerons la dynamique régionale, nous pèserons davantage en France et en Europe et travaillerons mieux avec les régions voisines.

**La Collectivité Territoriale d'Alsace, c'est l'unité, l'efficacité et la proximité pour l'Alsace !**

**Ne ratez pas ce rendez-vous avec l'histoire ! Exprimez-vous avec votre bulletin de vote...**

## Infos Musique Municipale Oermingen

### Banquet de la Sainte Cécile – 60<sup>ème</sup> Anniversaire :

Le samedi 17 novembre 2012, les membres de la musique municipale d'Oermingen et de l'harmonie municipale de Rohrbach-lès-Bitche se sont retrouvés à la salle polyvalente de la localité pour leur traditionnel banquet de la Sainte Cécile.



En présence de Monsieur Simon Schmidt, Maire d'Oermingen, et de Monsieur Roland Forthoffer, adjoint au Maire de Rohrbach-lès-Bitche, les deux associations ont profité de cet événement pour fêter le soixantième anniversaire de la musique municipale d'Oermingen et le trente cinquième anniversaire de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche.

En effet, la musique municipale d'Oermingen a été fondée lors de l'assemblée constituante du 19 juillet 1952 par Messieurs Joseph Soulier et Jean Schmitt. Elle fût inscrite au registre du tribunal de Sarre-Union le 22 novembre 1952.



Pendant ces six décennies, l'association locale a connu sept présidents à savoir :

- ✓ Monsieur Jean Schmitt du 19 juillet 1952 au 11 mars 1971 et président d'honneur.
- ✓ Monsieur Camille Kappes du 11 mars 1971 au 18 janvier 1972.
- ✓ Monsieur Roger Schmitt du 18 janvier 1972 au 20 mars 1974.
- ✓ Monsieur Albert Ehrhardt du 20 mars 1974 au 25 mai 1983.
- ✓ *Vacance de la présidence du 26 mai 1983 au 12 janvier 1984.*
- ✓ Monsieur Camille Kappes du 12 janvier 1984 au 04 janvier 1985.
- ✓ Monsieur Norbert Kappes du 04 janvier 1985 au 13 janvier 1989.
- ✓ *Vacance de la présidence du 13 janvier 1989 au 01 mars 1991.*
- ✓ Monsieur Paul Helleisen du 01 mars 1991 au 28 janvier 1996.
- ✓ Monsieur Claude Anthony depuis le 29 janvier 1996.

Depuis 1960, la direction musicale était placée sous la direction de Roger Schmitt jusqu'à sa brutale disparition en mars 2005.

Lors de la partie officielle, une remise de médailles a été organisée et les membres suivant ont été honorés :



Pour la musique municipale d'Oermingen :



- ☞ Monsieur Denis Sadler a reçu la médaille d'honneur de Bronze de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace pour son engagement en faveur de l'art musical pendant dix ans.
- ☞ Monsieur Raymond Klein a reçu la médaille d'honneur en Or de la Confédération Musicale de France pour quarante années d'activités.

Pour l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche :

- ☞ Monsieur Marc Schneider a reçu la médaille de bronze de la Confédération Musicale de France pour vingt années de service.
- ☞ Madame Anne Schneider a reçu la médaille d'argent de la Confédération Musicale de France pour trente années de service.
- ☞ Messieurs Didier Beckrich, André Rang et Harald Schum ont reçu la médaille du groupement des fédérations musicales de Lorraine pour trente-cinq années de service.

La musique municipale remercie l'ensemble des villageois pour le bon accueil des musiciens lors de la vente des calendriers et vous souhaite une bonne année 2013.

Claude ANTHONY  
Président de la Musique Municipale

## LES MANIFESTATIONS 2013 : Janvier à avril

D a t e s	Manifestations	Associations concernées	Lieu
Samedi 26 janvier	Soirée des bénévoles	Inter Association (IAO)	C.S.C. / grande salle
Dimanche 12 février	Fête des malades	Paroisse catholique	C.S.C. / grande salle
Dimanche 10 mars	Déjeuner dansant	F.C.O.	C.S.C. / grande salle
Jeudi 14 mars	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Dimanche 17 mars	Kermesse paroissiale	Paroisse protestante	C.S.C. / grande salle
Samedi 23 mars	LOTO familial	F.C.O.	C.S.C. / grande salle
Samedi 13 avril	Audition des élèves	Ecole de Musique	A Keskastel
Samedi 20 avril	Vente de pâtisseries	F.C.O.	C.S.C. / grande salle

## LES ECHOS DES COUREURS DE L'EICHELTHAL

L'assemblée générale du club des coureurs de l'Eichelthal, qui s'est déroulée en décembre 2012, a été marquée par le renouvellement du comité et notamment l'élection de nouveaux dirigeants.



Le comité compte à présent 8 membres :

- président : Jean-Luc Bachmann
- vice-présidente : Clarisse Salomon
- secrétaire : Christian Michels
- secrétaire-adjoint : Denis Comte
- trésorier : Patrice Schmitt
- trésorière-adjointe : Danielle Michalysin
- assesseurs : Romain Kremer, Dominique Toucheboeuf.

Le nouveau président Jean-Luc Bachmann a tenu à donner les objectifs qui lui semblent importants.

Rassembler des coureurs sous un même emblème, avec comme devise courir pour le plaisir et la santé. Pour cela, il est important dans une association de construire dans la convivialité, le bon relationnel, le partage et le soutien dans l'effort et l'esprit d'équipe.

Pour la nouvelle saison, l'association honorera 4 rendez-vous incontournables, la course des hannetons le 18 mai, le Ziewelfescht, la journée récréative et la relation franco-allemande avec les amis allemands du lauftreff-bliesgau de Herbitzheim.

Vous souhaitez pratiquer la course à pied, les coureurs de l'Eichelthal sont là pour vous accueillir et vous conseiller pour bien débuter dans ce sport.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec M. Jean-Luc BACHMANN  
Tél. : 06.87.03.10.22

## DEJEUNER DANSANT DES FOOTBALLEURS...

Le Football club vous convie à son « DEJEUNER DANSANT » du :



**Dimanche 10 mars 2013**

Menu :

**Planchette paysanne**

Salle polyvalente d'Oermingen  
à partir de 11 H. 30



Cordiale invitation.... Prochainement plus d'information sur cette manifestation dans votre boîte aux lettres....

## LA KERMESSE PAROISSIALE...

La paroisse protestante organise sa Kermesse le :

**Dimanche 17 mars 2013**

à la SALLE POLYVALENTE

- ✓ REPAS DE MIDI
- ✓ APRES-MIDI RECREATIF : TOMBOLAS - BAR - CAFE - GATEAU

A partir de 17 h 00 :  
**PIZZAS / FLAMMS**  
sur place ou à emporter



Le programme détaillé sera diffusé prochainement...

## LOTO du FCO...



Le football club organise son 8<sup>ème</sup> loto familial :

**le samedi 23 mars 2013**

à la salle polyvalente d'Oermingen  
avec le tirage de la 1<sup>ère</sup> boule dès 20 H.

De nombreux lots vous attendent dont :

- ✓ Un téléviseur LCD,
- ✓ Un séjour en Autriche pour 2 personnes dans un hôtel de grand standing,
- ✓ De très nombreux autres beaux lots de valeurs...



Alors n'hésitez pas à venir tenter votre chance... Cordiale invitation à tous !

## INFO UTILE : LA FIN DES AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE...

En application de la loi du 09 juillet 2010, les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées à compter du 01 janvier 2013. Elles ne sont plus réclamées pour quitter la France.

**La mairie ne pourra donc plus délivrer les autorisations de sortie du territoire individuelles concernant les enfants de moins de 18 ans délivrées à la demande des parents.**

Les autorisations de sortie du territoire collectives, concernant les enfants de moins de 18 ans effectuant des voyages scolaires ou participant à des colonies de vacances à l'étranger, ne seront plus délivrées par les services de la préfecture.

**Pour pouvoir franchir la frontière, un enfant mineur devra être dorénavant muni de son seul passeport ou de sa seule carte nationale d'identité en cours de validité.**

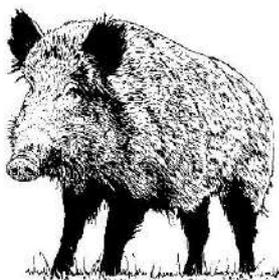
Ces dispositions sont valables pour les Pays de l'Union Européenne. Pour les autres pays, il est recommandé de vérifier les conditions d'entrée sur leurs territoires.



N'attendez pas la dernière minute pour vérifier la validité des pièces d'identité de vos enfants !

Anticipez la délivrance de vos pièces d'identité... N'hésitez pas à vous adresser au secrétariat de la mairie...

## DATES DES BATTUES DE CHASSE



Les locataires de chasse vous informent des dates des prochaines battues de chasse, qui auront lieu sur le ban communal et dans la forêt d'Oermingen :

### **Pour le lot de chasse KELHETTER**

(entre la ferme Strohhof et la route de Keskastel) :

- Samedi 19 et dimanche 20 janvier 2013,
- Lundi 28 janvier 2013.

## LES COLLECTES DE SANG...

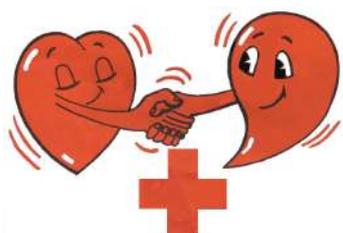
Prochain don du sang le :

**Jeu**di 14 mars 2013

De 17 h 30 à 20 h 00

A la salle socioculturelle d'Oermingen  
Repas chaud préparé et servi par l'ASL.

**Offrez votre sang... Sauvez une vie...**



## TRIER C'EST RECYCLER



Ne jetez plus à la poubelle vos cartouches vides d'imprimantes. Ces cartouches sont recyclées et valorisées.

Le tri sélectif effectué par les utilisateurs constitue la première étape du recyclage. En triant vos cartouches, vous faites un geste pour l'environnement.

La collecte par « Conibi » des consommables bureautiques et informatiques, c'est simple et les coûts des prestations de collecte et de recyclage sont pris en charge par les marques adhérentes au consortium.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, un container « ecobox conibi » est déposé au secrétariat de la Mairie où vous pouvez y jeter vos consommables informatiques et bureautiques usagés.

Les consommables collectés sont les suivants :

- Cartouches laser
- Cartouches jet d'encre
- Recharges de fax
- Bidons de photocopieurs, bacs de récupération toner
- Cartouches à impact/ruban
- Cartouches de machines à affranchir
- Rubans à transfert thermique



Sont récupérés les consommables de marques suivantes : Canon, Epson, Infotec, Konica-Minolta, Kyocera, Lexmark, Neopost France, OCE, Pitney Bowes, Ricoh, Riso, Samsung, Scharp, Toshiba et Xerox.

## DISTRIBUTION DES SACS DE TRI MULTIFLUX...



Une permanence sera tenue par les ambassadeurs du tri pour la redotation des sacs de tri multiflux pour les six prochains mois :

**le Vendredi 1<sup>er</sup> Mars 2013  
de 14 h 00 à 19 h 30  
au sous-sol de la salle polyvalente.**

Merci de bien vouloir vous munir d'un sac ou d'un panier ainsi que de votre carte sydem'pass afin de récupérer vos rouleaux de sacs multiflux.



Les personnes, qui seront dans l'impossibilité de se rendre à cette permanence, pourront retirer leur dotation de sacs en mairie dès le lendemain de cette date.



## INFOS PRATIQUES...



Rappel des heures d'ouverture d'hiver de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 17 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Jeudi Fermé
- Vendredi de 9 h à 12 h
- Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

# BIBLIOTHEQUE OERMINGEN

### Les horaires d'ouverture :

**Lundi de 17 h à 19 h**  
**Mercredi de 15 h à 17 h**  
**Vendredi de 18 h à 20 h**



Tél. : 03.88.00.33.93

Email : [bibliotheque.oermingen@orange.fr](mailto:bibliotheque.oermingen@orange.fr)

Consultez le site internet de la commune :  
**[www.oermingen.fr](http://www.oermingen.fr)**



### Les horaires d'ouverture de :

#### La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi  
de 10 h à 12 h.



Fermeture hebdomadaire : le mercredi

#### La Mairie

##### **Secrétariat :**

Du lundi au vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h  
et le samedi :  
de 10 h à 12 h.

##### **Permanence Maire et Adjoint :**

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30  
Samedi matin sur RDV (Maire)